



## **PRIX HCB 2009**

---

### **Grand Prix International Henri Cartier - Bresson**

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est un prix d'aide à la création dont l'objectif est de permettre à un photographe de réaliser un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans cette aide.

Il est destiné à un ou une photographe au tournant de sa carrière, ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire. Le candidat doit être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur...).

D'un montant indivisible de 30 000 euros, il est attribué tous les deux ans.

Dans les dix huit mois suivant sa nomination l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation HCB à Paris et un catalogue sera publié à cette occasion.

Le Grand Prix International Henri Cartier-Bresson est rendu possible grâce au concours du groupe Wendel.

**Téléchargement des dossiers : [www.henricartierbresson.org](http://www.henricartierbresson.org)  
Dépôt des dossiers à la Fondation HCB entre le 1er et le 15 avril 2009  
Le lauréat du Prix HCB 2009 sera désigné en juin 2009 par un jury international**



## REGLEMENT

### Conditions Générales de participation

\*Le Grand Prix International Henri Cartier-Bresson s'adresse aux photographes de toutes nationalités ayant déjà accompli un travail photographique conséquent dans une sensibilité proche du reportage. Il n'y a pas de limite d'âge.

\*Le lauréat doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet qu'il pourrait difficilement mener à bien dans les conditions habituelles de son activité.

\*Les candidats doivent obligatoirement être parrainés par une institution qui présente leur dossier. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues.

\*Le choix de ces institutions, quelle que soit leur localisation géographique, est très large : musées, agences de photos, écoles d'Art, universités, galeries, magazines, éditeurs, festivals peuvent parrainer des candidats.

\*Toute institution ou candidat peut se procurer le dossier en le téléchargeant sur le site. Pour plus d'informations : [contact@henricartierbresson.org](mailto:contact@henricartierbresson.org).

Les dossiers devront être déposés ou adressés sous plis recommandé à :

**Fondation HCB  
Prix HCB  
2, impasse Lebouis  
75014 Paris  
FRANCE**

**entre le 1<sup>er</sup> et le 15 avril 2009.**

**\* Les candidats devront joindre à leurs dossiers une enveloppe de transporteur (Fedex, DHL, UPS, Chronopost, ...) remplie et affranchie pour le retour de leur dossier.** Ou bien, ils viendront récupérer leur dossier à la Fondation HCB courant juillet 2009.

\*Le candidat et l'institution le parrainant s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

\*L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le règlement par le candidat et l'institution qui le parraine.

\*Le nom du lauréat sera indiqué sur le site de la Fondation HCB courant juillet 2009.



## ORGANISATION

**La Fondation HCB a chargé Robert DELPIRE, éditeur et initiateur du prix, d'en être le rapporteur.**

### Le comité de présélection

Un comité de présélection examinera la totalité des dossiers. Il sera composé de 5 membres, résidant en France, et se réunira à Paris. Le rapporteur du prix fera le lien entre le comité de présélection et le jury. Lors des délibérations, tout membre du jury pourra avoir accès à l'ensemble des dossiers de candidatures.

### Le Jury

Le lauréat sera désigné par un jury international composé de 7 personnalités éminentes de la photographie, des lettres, des arts, du cinéma et du journalisme. Le jury se réunira à Paris dans le courant du mois de juin 2009 et annoncera le nom du lauréat début juillet. La décision du jury est sans appel.

### Le Prix

Le montant du HCB Award est de 30 000 euros (trente mille euros). Il est indivisible.

### Le calendrier

\*du 1<sup>er</sup> au 15 avril 2009, remise des dossiers à la Fondation HCB.

\*juin 2009, sélection du lauréat par le jury.

\*juillet 2009, récupération par les candidats des dossiers non retenus.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- Une courte note (maximum une page dactylographiée) de l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine le candidat.
- Une sélection de 10 à 20 photographies du candidat (**tirages papier** non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, **pas d'ektas ni de CD**). Les livres ou les documents imprimés sont acceptés.
- Une courte note (maximum deux pages dactylographiées) du candidat expliquant le projet pour lequel il souhaite bénéficier du prix. Le candidat doit s'engager à remettre son projet avant septembre 2010 au plus tard, de façon à ce que l'exposition et le catalogue puissent être préparés à temps. Cette note doit obligatoirement être signée par le candidat.
- Une biographie du candidat retraçant les points essentiels de son activité professionnelle, ses expositions, ses publications, et mentionnant les bourses ou prix dont il a déjà pu être bénéficiaire.
- La déclaration de participation, dûment remplie et signée par le candidat et l'institution qui le parraine.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation par le candidat, s'il est lauréat, que :

- Une exposition de son œuvre aura lieu dans les 18 mois suivant sa nomination; cette exposition pourra éventuellement circuler. Le lauréat s'engage donc à ne pas exposer ou publier tout ou partie de ce travail avant cette exposition sans l'accord formel de la Fondation HCB.
- Un catalogue sera réalisé en accord avec lui.
- Dix photographies pourront être libres de droits pour les organisateurs et le sponsor dans le cadre de l'information et la promotion concernant le Prix HCB (presse, affichage, site internet...). Le candidat doit donc garantir les organisateurs que les photos de son dossier et/ou du travail qui sera accompli, ne portent pas atteinte aux droits des tiers ou qu'ils ont obtenu de ces derniers les autorisations nécessaires.
- Il fera don de cinq tirages signés à la Fondation HCB.
- Le lauréat signera un contrat avec la Fondation, reprenant ses éléments, à la remise du chèque.
- Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite, lors de futures expositions ou publications, du prix Henri Cartier-Bresson.



## DECLARATION DE PARTICIPATION / HCB AWARD 2009

Nom de l'institution.....  
Forme juridique.....  
Nom du responsable.....  
Adresse.....  
Téléphone et Fax.....  
Adresse email.....

Nous parrainons la candidature de.....  
Nom.....  
Prénoms.....  
Adresse.....  
Téléphone et Fax.....  
Adresse email.....

Nous vous adressons son dossier comprenant les éléments suivants :  
Nombre de tirages :.....Format.....  
Livres :..... Parutions.....  
Note de parrainage.....  
Note du candidat exposant son projet.....  
Biographie du candidat.....

Nous avons appris l'existence du prix par (presse, bouche à oreille, institution...) préciser :  
.....

**Nous avons pris connaissance du règlement du prix et des conditions de candidature, et en approuvons tous les termes.**

Signature et cachet de l'Institution      Signature du candidat      Date d'envoi ou dépôt